DEVENIR UN PATIENT PARTENAIRE, EST-CE FAIT POUR VOUS ?

- Vous osez donner votre avis de manière constructive et proposez des suggestions ou des solutions en vue d'améliorer la qualité des soins.
- Vous pouvez parler de votre expérience en tant que patient ou membre de la famille – tout en vous projetant plus loin que votre expérience personnelle.
- Vous discutez d'expériences de soins aussi bien positives que négatives et énumérez ce qui s'est bien déroulé et ce qui aurait pu être fait différemment.
- Vous savez travailler avec des personnes qui sont différentes de vous.
- Vous écoutez et analysez ce que les autres disent, même si vous êtes en désaccord.
- Vous gardez un esprit positif dans les discussions.
- Vous êtes capable d'assurer la vie privée et la confidentialité de ce qui sera discuté.

Vous vous reconnaissez dans ce profil ? Alors, rejoignez-nous ! Ensemble, nous pouvons améliorer la qualité des soins au sein de notre hôpital !

COMMENT DEVENIR PATIENT PARTENAIRE ?

CONTACT

Vous souhaitez recevoir plus d'informations concernant le rôle de patient partenaire au sein du CHR de Huy ou vous souhaitez vous porter candidat ?

Mme Sophie Matot
085/27.70.54
sophie.matot@chrh.be

INFORMATIONS

CHR DE HUY

L'HÔPITAL
Rue des Trois Ponts 2
4500 Huy

EN LIGNE

SITE WEB
www.chrh.be
RÉSEAUX SOCIAUX

Réf 0570-204-2
Edition : 12/05/2026

Devenez un PATIENT PARTENAIRE

BROCHURE À L'ATTENTION DES PATIENTS

chr Huy

1. POURQUOI DEVENIR UN PATIENT PARTENAIRE ?

Lors de votre séjour, avez-vous identifié des éléments qui auraient pu mieux se dérouler ?

Avez-vous des idées pour que la qualité des soins soit assurée pour tous les patients?

Au CHR de Huy, les Patients Partenaires nous donnent un feedback et formulent des idées, afin de nous aider à améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients.

2. QUEL EST LE RÔLE DU PATIENT PARTENAIRE ?

- Vous nous aidez à améliorer la qualité des soins pour tous les patients et leur famille ;
- Vous donnez un feedback basé sur votre propre expérience en tant que patient ou membre de la famille ;
- Vous aidez à planifier les actions à mettre en place pour améliorer la prise en charge des patients ;
- Vous collaborez avec nos équipes sur des projets à court ou long terme ;
- Vous donnez de votre temps libre (en moyenne 1 heure par mois, maximum 4) ;
- Vous êtes le porte-parole et représentez tous les patients et leur famille qui sont soignés au sein du CHR de Huy.

Co-construisons et améliorons ensemble la qualité des soins au sein de l'hôpital ...

3. QUI PEUT DEVENIR PATIENT PARTENAIRE ?

Vous pouvez devenir un Patient Partenaire si vous ou un membre de votre famille avez reçu **des soins au sein du CHR de Huy au cours des 5 dernières années**.

Vous n'avez pas besoin d'une qualification particulière pour devenir Patient Partenaire. Le plus important est votre expérience de soins. Une "formation" vous sera proposée pour vous permettre de mieux comprendre et endosser le rôle de Patient Partenaire.

4. QUELLES SONT LES MISSIONS DU PATIENT PARTENAIRE ?

- Vous partagez **votre expérience** de soins lors de **sessions** avec avec des cliniciens, le personnel du CHR de Huy ou d'autres patients ;
- Vous participez à des **groupes de travail** ;
- Vous relisez ou développez du **matériel pédagogique** (formulaires, brochures, ...) afin qu'il soit le plus compréhensible possible pour les patients et leur famille ;
- Vous co-construisez des **projets à court** terme. Nous vous demandons de définir des actions d'amélioration – sur un projet d'accessibilité par exemple.